



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/06/2025

2025-06-12

L'an deux mille vingt cinq le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Valérie PONCET, 1ère Adjointe, par délégation du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, Mme LECLoux Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVÉ Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

M. DERORY Serge, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s) :

M. DERORY Serge, M. ESSERTEL Cédric, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SENDRA Valérie

Date de convocation
03/06/2025

CONVENTION DE MISE A DIPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE AVEC LE CLUB BOULES DE L'ARGENT

Madame la Première Adjointe rappelle à l'Assemblée que suite à la rénovation du Local Boules et à la construction du Pôle Associatif, dans le cadre de la gestion du domaine communal, il est nécessaire d'instaurer une convention de mise à disposition pour l'Association du Club Boules de l'Argent.

Elle leur présente un modèle de convention permettant d'établir les modalités d'utilisation de cet équipement qui doivent être définies afin que cette mise à disposition se déroule dans des conditions optimales.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de la Première Adjointe :

- approuve la convention de mise à disposition de la Salle Communale ;
- autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec l'Association Le Club Boules de l'Argent.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
le 10 Juin 2025

La Secrétaire de Séance

Valérie SENDRA



Pour le Maire et par Délégation
La Première Adjointe

Valérie PONCET



Affichage fait le 07 JUIL. 2025 numériquement